



MERVILLE

ACTUALITES

N° 54 JUIN 2000

AGENDA DU MOIS

Les 9, 10 et 11 Juin

Festival de Théâtre amateur,
sous chapiteau

Les 9, 10, 11, 12 Juin

PRINTEMPS DE LA DECORATION
avec Le Vendredi 9 Juin
Un Spectacle pyrotechnique

Samedi 10 Juin

Pétanque : Repas des Vétérans
Championnat Départemental

Dimanche 11 Juin

Concours de Pétanque

Jeudi 15 Juin

13h45 Elections C.M Enfants

Vendredi 16 Juin

20 h 30 Assemblée Générale Basket

21 h Gala de Danse : Foyer Rural

Samedi 17 Juin

11h00 Investiture C.M Enfants

Cyclo-Folies

Mardi 20 Juin

Kermesse des Ecoles

23, 24, 25 Juin

Fiançailles Merville-Bergantino

Avec le Samedi 24 Juin 12 h

Apéritif et Repas de bienvenue

Samedi 24 Juin

Concert :

Ecole de Musique et Top Forme

Dimanche 25 Juin

Festival de Musique

Samedi 1^{er} Juillet

CCAS : Le Local Jeune organise un
tournoi de football à sixte.

Comité de rédaction : Commission Information Mairie de
Merville

Dépôt des articles : Mairie avant le 15 du mois (impératif)



INAUGURATIONS

JARDIN PUBLIC DU
BOIS DE BAYLER

ZAC

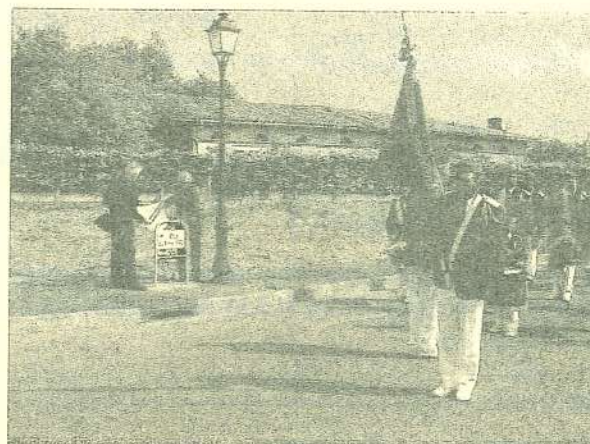
CLOS DES MÛRIERS

SUIVIES D'UN SYMPATHIQUE REPAS CHAMPÊTRE...



6 MAI

2000



INAUGURATION

DE LA RUE DU

8 MAI 1945

Les délibérations du Conseil Municipal

1) Urbanisation de la 3^{ème} tranche : adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Elle concerne la rue de la Brasserie, la fin de la rue Emile Pouvillon et le début de la rue de Guinot. Un appel d'offre a été lancé pour un programme de travaux d'un montant de 910 000 F correspondant à la part communale (subventionné pour moitié par le Conseil Général). La part départementale, s'élevant à une somme de 550 000 F, est prise à 100% par le Conseil Général.

Les travaux commenceront avant la fin du mois de juin

2) Réfection des chemins communaux : suite à la tornade du 25 septembre 1999

L'entreprise EUROVIA a été retenue à l'unanimité par le Conseil Municipal, pour un montant de travaux de 668 214.45 F, subventionné à 51,25% par le Conseil Général.

3) Réparation des bâtiments publics, suite à la tornade du 25 septembre 1999

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, la proposition d'assurance d'indemnité globale de 718 618 F. Tous les travaux seront très prochainement réalisés.

4) Ateliers municipaux

5) Vestiaires du foot

} Appels d'offres communiqués dans le prochain numéro.

6) Budget de la zone d'activité

Après avoir adopté le compte administratif 1999 identique au compte de gestion de Monsieur le Percepteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le budget primitif 2000 de la ZAC.

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour la vente d'un terrain de 2500 m² à Monsieur Mario RIZZO, dans le but de créer un atelier de carrosserie. Monsieur le Maire a annoncé un certain nombre de ventes en cours de préparation qui ouvrent des perspectives pour 2000.

7) Plans de desserte en gaz

Après accord de Monsieur le Préfet, Gaz de France a l'intention de démarrer les travaux de livraison de gaz sur la commune de Merville avant la fin de cette année.

8) Syndicat des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Gascogne.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les statuts modifiés et nomme 2 délégués suppléants : Guy COMBES et Fernand BENTANAX.

9) Tirage au sort des jurés d'assise pour 2001

Le Conseil Municipal a tiré au sort 6 jurés inscrits sur la liste électorale et ayant plus de 23 ans, comme la loi le prévoit.

10) Aménagement de la Place de la République

Monsieur le Maire fait état des recours contentieux à l'encontre du permis déposé par le groupe ARCADE.

Par ailleurs, le point a été fait sur l'acquisition d'une parcelle permettant d'approfondir la Place. Consultation des domaines en cours.

D'autre part, au cours d'une séance précédente, le Conseil Municipal avait adopté la création d'une maquette qui permettra de visualiser tous les projets actuels et ceux à venir sur la Place de la République. Cette maquette sera exposée au public dès le début du mois de juin.

10) Eclairage public

Mise en place d'un réseau au carrefour du chemin du Factou et de la Route d'Aussonne.

11) Contrat d'entretien

Un contrat a été passé avec l'entreprise COALA-Grand Sud Midi-Pyrénées pour l'entretien des jeux des Ecoles maternelles et primaires, du jardin public et du lotissement des Erables.

12) Questions diverses

Dans un souci d'hygiène, le Conseil Municipal s'est prononcé favorable à l'achat d'une machine à fabriquer des glaçons qui sera installée à la Salle Polyvalente et à la disposition des associations.

Permanence de Police...

Afin de faciliter le règlement des problèmes que vous rencontrez, à compter du Mercredi 6 Juin 2000, une **permanence de Police**, tenue par Monsieur J-Claude ROSOLI, sera ouverte au public **tous les mercredis**, au 1^{er} étage de la Mairie.

Heures d'ouverture :
9 h 30 à 11 h 30
13 h 30 à 17 h 30

Toute prise de rendez-vous devra être faite au secrétariat de Mairie, où un cahier sera mis à votre disposition à cet effet.

Merci de votre compréhension.

Les inscriptions des enfants à l'Ecole Maternelle de Merville aura lieu :

- Lundi 19 Juin
 - Jeudi 22 Juin
 - Vendredi 23 Juin
- de 16 h 50 à 17 h 30

Se munir du Livret de Famille et du Carnet de Santé.

ODAH DU SIVOM DE GRENADE : CALENDRIER DES PERMANENCES

A la Mairie de Merville (05.62.13.41.00) de MAI à JUILLET 2000

Le Mardi 16 Mai

Le Mardi 20 Juin

Le Mardi 18 Juillet

de 10 h à 12 h

Pour plus d'informations, contactez le Pact Arim Haute-Garonne,
M. CESBRON au 05.62.27.51.50

INFOS

Nous vous informons que dans le cadre de la mise à jour du plan cadastral, Monsieur Serge FAURE, technicien géomètre, parcourra la commune du 11/ 05 / 2000 au 30 / 06 / 2000.

Celui-ci constatera les changements bâtis (constructions neuves, additions de constructions, démolitions) ainsi que les changements non bâtis.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons de Merville doivent se présenter à la Mairie le mois anniversaire de leurs 16 ans, munis de leur Carte Nationale d'Identité et du livret de famille de leurs parents.

ETAT CIVIL

Naissances

PANCALDI Gianni né le 20.04.2000
GIL Ghislain né le 27.04.2000
BUSOLIN Clarisse née le 05.05.2000
MARSON Théo né le 05.05.2000
ALARY Fabian né le 08.05.2000

Décès

Madame Suzanne DELHOM
Née BARILLE à l'âge de 78 ans.

Monsieur André BORDA
A l'âge de 90 ans.

ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS ET FOSSES LE LONG DE LA VOIRIE DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Voirie départementale

Un premier programme prioritaire de fauchage des accotements, qui concernait les routes CD 17 (Route de Montaigut) et CD2 (Route de Toulouse-Seilh), venant de s'achever (semaine 18 = du 01/05 au 07/05), nous vous transmettons la prévision des deux prochaines interventions, communiquées par la subdivision de l'Équipement de Grenade :

- A. **-la semaine 22** (du 29/05 au 04/06) : traverses communales
(CD 65 = Route d'Aussonne, CD 87a = Route des Platanes,
CD 37 = Route de Daux)
- B. **-la semaine 24** (du 12/06 au 18/06) : CD 17 = Route de Montaigut
et CD 2 = Route de Toulouse.
- **la semaine 27** (03/07 au 09/07) : CD 65 , CD 87a et CD 37.

Voirie communale

Fauchage des accotements des chemins communaux :

En ce qui concerne ces chemins, une convention a été passée avec l'entreprise AROUXET. Une première intervention vient d'être terminée. Elle concernait un passage banquette.

Un autre passage suivra dans les mêmes conditions. Dans la convention, il est prévu une troisième intervention avec banquettes et fossés.

PIGEONNIERS DE MERVILLE

Dans le cadre d'un projet visant à mettre en valeur la patrimoine architectural communal, le Conseil Municipal des Jeunes souhaiterait réaliser une plaquette « touristique » informative sur les pigeonniers de Merville. Cette plaquette comporterait un plan de Merville avec la situation géographique des pigeonniers mervillois avec leur photo.

Un courrier a été adressé à tous les propriétaires, soit personnellement, soit par l'intermédiaire des locataires, et ce, fin avril. Ce courrier explique la démarche du Conseil Municipal des Jeunes, et demande également aux propriétaires l'autorisation écrite de publier la photo de leur pigeonnier.

Il est également précisé que ce circuit touristique empruntera les voiries communales ou les sentiers de randonnées, mais en aucun cas les propriétaires des « curiosités » ne devraient donc pas être importunés.

Ce type de circuit se développe de plus en plus dans notre région. En effet, le Service Départemental du Tourisme valorise le patrimoine local, régional, et développe le tourisme dans nos contrées.

En comptant sur une collaboration efficace, le Conseil Municipal des Jeunes attend vos réponses avant le 30 juin 2000.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Pascale RAMPAZZO au 06.68.87.59.15 ou bien au 05.62.13.41.17.

URBANISME COMMUNAL

Les lois de décentralisation du 2 Mars 1982 ont donné aux communes, en particulier, le pouvoir d'organiser et de maîtriser son urbanisme.

Ce pouvoir s'exerce par l'application du Plan d'Occupation des Sols (POS), comportant un plan de zonage et un règlement. Le POS est élaboré par le Conseil Municipal, assisté des services de l'Etat afin de respecter les textes de loi en vigueur, notamment :

- l'application des droits des sols (code de l'urbanisme et code de la construction)
- la loi sur l'eau,
- la loi sur l'environnement,
- la loi sur le bruit...

Le POS une fois élaboré est soumis à une enquête publique, et après validation du Préfet, s'exerce dans sa totalité sur tout le territoire de la commune.

Faute de moyens techniques et judiciaires suffisants dans les communes, le maire délègue aux agents de la DDE, l'instruction des certificats d'urbanisme, de permis de construire, des arrêtés d'alignement...

Par arrêté en date du 02/09/1998, Monsieur le Maire a renouvelé la délégation de signature aux agents de la DDE pour l'application du Droit des Sols. Ce document a été approuvé par délibération du Conseil Municipal, en date du 03/08/1998.

Aujourd'hui, la commune de Merville est régie par le POS révisé, adopté par le Conseil Municipal le 09/04/1993, et modifié le 12/12/1998.

Conscient des lacunes importantes existantes dans notre POS, le Conseil Municipal a décidé la réalisation du Schéma directeur d'Assainissement (délibération du 07/02/96) et d'engager un schéma directeur d'Aménagement Urbain Environnemental et Paysager (30/03/98), préalables à une révision du POS. Ces études nécessaires ont été engagées afin d'intégrer les directives des lois en vigueur dans le nouveau POS qui sera soumis très prochainement à l'enquête publique. Cette procédure rendra exécutoire la nouvelle urbanisation communale après avis du Préfet.

En pratique, quel est le rôle du maire ? :

Le rôle du Maire ou celui de l'adjoint chargé de l'urbanisme, notamment par rapport à l'application des droits des sols, est des plus ingrat. Car, c'est celui qui signe, qui est exposé aux remarques et revendications des administrés.

En effet, le Maire, ou son adjoint par délégation, applique les règles dictées par l'Administration (pour ce qui nous concerne : c'est la DDE de Grenade).

Quand un certificat d'urbanisation, une déclaration de travaux ou un permis de construire est transmis par la DDE en mairie avec les diverses mentions : « accepté », « incomplet », « classé sans suite », « refusé » ou autres ; c'est sur proposition des responsables chargés de l'application des droits des sols à la Direction Départementale de l'Equipelement (subdivision de Grenade).

Le document est ensuite signé par la mairie (Maire ou son Adjoint). Ne pas approuver une décision du représentant de l'Etat, c'est s'exposer au Contrôle de Légalité de cette même administration.

Par ailleurs, il faut savoir que les délais d'instruction des dossiers varient en fonction de l'opération, du secteur ou de la zone considérée, ainsi que du nombre de critères qui entrent en ligne de compte (Electricité, Assainissement, Eau Potable, et plus particulièrement, les Bâtiments de France).

En ce qui concerne la municipalité, un dossier, dès qu'il est déposé, ne reste pas plus d'une semaine en mairie (entre l'enregistrement, la vérification, l'expédition à la DDE, les attestations à rédiger ainsi que les signatures...).

L'adjoint au Maire
chargé de l'Urbanisme
et de l'Aménagement,

M. Maurice LLORCA

Discours de Monsieur le Maire pour l'inauguration du 4 mai 2000

Monsieur le Président du Conseil Général,

Monsieur le Préfet,
Madame la Conseillère Générale,
Madame la Députée,
Madame et Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un plaisir évident qu'au nom des Mervilloises et Mervillois, j'ai l'honneur de vous accueillir aujourd'hui dans un cadre champêtre.

Le circuit inaugural que nous venons d'effectuer illustre une partie visible du travail effectué par l'équipe municipale depuis bientôt 5 ans.

Ces réalisations sont le témoignage de 3 axes majeurs de notre volonté

- un axe de développement économique,
- un axe social,
- un axe environnemental et paysager .

La commune de Merville est une commune rurale en plein développement, qui subit la pression de l'agglomération toulousaine. Cette pression se manifeste par l'accroissement de la population : 2 287 hab en 90, 2834 en 99, soit 23 % d'augmentation.

La municipalité a constaté que 70 % de la population active quitte la commune chaque matin pour aller travailler vers la métropole régionale.

Par ailleurs, nous dénombrons 140 demandeurs d'emploi en moyenne glissante.

En créant la zone d'activité, le Conseil Municipal a voulu répondre à 3 besoins :

- Contribuer à la lutte contre le chômage en créant des emplois localement
- Contribuer à l'aménagement du territoire en fixant sur Merville une partie plus importante de la population active ;
- Amener des recettes fiscales supplémentaires pour financer les besoins sans cesse croissants, d'équipements publics, liés à l'augmentation de la population, écoles, station d'épuration, éclairage public, voirie communale, équipements associatifs...

Aujourd'hui, nous avons visité l'entreprise de M. Michel BORDES ici présent. Je suis heureux de remercier M. BORDES d'avoir choisi de revenir sur Merville, puisqu'enfant du village, M. BORDES est aussi le petit-fils de M. BRUNET, ancien Maire de la commune et conseiller général du canton de Grenade.

Son installation sur la commune témoigne du développement de l'entreprise de notre concitoyen, et a pu être facilitée, Monsieur le Président, par l'aide que le Conseil Général apporte aux entreprises pour leur création ou leur développement.

Ce dossier, le premier du genre que nous ayons eu à traiter, est exemplaire car il nous a permis de nous forger une expérience, et surtout, il aboutit à une réussite d'implantation économique.

J'ajouterai, Monsieur le Président, que la réussite de la ZAC repose également sur d'autres types d'aides que le Conseil Général nous a apportées, avec l'aménagement du carrefour, financé par la voirie départementale, et une ligne amende de police, puis la desserte basse tension et l'éclairage public, pour lequel le Syndicat d'Electricité a particulièrement contribué.

Je compléterai le financement par l'aide que vous nous avez apportée, Monsieur le Préfet, avec une dotation globale d'équipement de 520 000 francs pour la réalisation de la voirie et des réseaux.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que la ZAC de la Patte d'Oie a bien démarré, puisque 2 entreprises locales ont un projet avancé d'installation sur 3 000 m² et 2 500 m². Et un projet d'installation de résidence hôtelière sur une superficie de plus d'1 hectare : dossier sur lequel nous travaillons pour la mise en place d'aides au développement touristique par le département et la région. Cette réussite, nous la devons bien sûr aux efforts réunis de toutes les structures publiques, commune, département et Etat.

La rue du Clos des Mûriers est le 2^{ème} site de notre parcours inaugural. 8 logements en maisons individuelles, dessinés par M. de Marien et construits par la S.A. Cité Jardins, c'est peu diront certains, c'est surtout, pour la commune de Merville, un démarrage, puisque ces 8 logements sont les 8 premiers de la commune.

Partant du constat que l'habitat sur la commune était essentiellement axé sur l'accession à la propriété, le risque pour notre collectivité, avec l'accroissement de la population, est de voir construire des équipements publics pour répondre aux besoins, écoles en particulier ; puis d'être obligé de les fermer dans quelques années, faute d'un renouvellement minimum de la population jeune.

D'autre part, le parc locatif existant n'est pas abordable à de faibles revenus, demandeurs d'emploi, jeunes couples, jeunes du village qui souhaitent quitter le cocon familial, et donc, les élus voient régulièrement des jeunes quitter le village, parce qu'ils n'arrivent pas à se loger sur place, dans leur village.

La réalisation du Clos des Mûriers est l'aboutissement de cette réflexion. Le choix de l'implantation au cœur du village, sur le terrain des anciennes écoles mis à disposition par la commune, correspond aussi à un souci d'équilibre social, en créant de petits ensembles locatifs répartis sur l'ensemble du village. Je soulignerai le fait que nous avons eu 28 demandes et nous n'avons pu en satisfaire que 8 : c'est la raison pour laquelle un 2^{ème} ensemble de 11 logements est prévu dans le quartier des écoles, rue du Stade. Une fois encore, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, cette réalisation n'aurait pu avoir lieu, sans l'attribution des prêts PLA d'une part, sans les garanties d'emprunt d'autre part, et sans oublier les aides à la réalisation des voiries et éclairage public de la rue des Alouettes que nous avons emprunté tout à l'heure.

Le 3^{ème} site inaugural où nous nous trouvons en ce moment, est le volet environnemental et paysager. Le Conseil Municipal a souhaité aménager cet espace de 3 hectares, véritable poumon vert de Merville, pour devenir un lieu de promenade et de loisirs pour tous les âges de la vie : des tous petits avec les jeux, aux ados avec le point rencontre, la table de ping-pong, le terrain de volley ; les grands et les anciens avec des allées de promenade sans obstacles et des bancs pour se reposer et profiter d'un moment de calme avec des amis.

Lieu de rencontre, ce site est un carrefour de réseaux des sentiers de randonnée intercommunaux, dont Madame GOUZE, notre Conseillère Générale, a porté le projet dans le cadre des contrats de terroir.

Le Jardin Public de Bayler est pour nous le témoignage d'une large concertation qui a mis à contribution tous les conseils municipaux, à savoir, celui des grands bien sûr, mais aussi le Conseil municipal des Enfants et le Conseil Municipal des Jeunes.

Le choix des équipements à mettre en place, dans le cadre d'une enveloppe déterminée, les lieux d'implantation : tous ces éléments ont permis de mesurer la dimension démocratique de la négociation, et les difficultés d'un montage de projet avec toutes les rigueurs financières et réglementaires. Cette expérience exemplaire fait que ce site devient aujourd'hui le site de tous.

Dans cette réalisation aussi, Monsieur le Préfet, l'Etat, avec la DIREN qui nous a aidés, a été présent, et l'assemblée départementale, Monsieur le Président, a fortement contribué à cette œuvre collective.

Je ne voudrais pas conclure sans remercier tous les acteurs de ces réalisations qui nous ont pilotés, aidés, accompagnés :

Et tout d'abord, saluer notre députée Madame Françoise IMBERT pour le soutien qu'elle a su nous apporter dès le samedi 26 septembre, après la tornade, et la remercier pour ses interventions décisives auprès du ministre de l'Agriculture et du ministre de l'Intérieur, afin d'obtenir les arrêtés de catastrophe naturelle et calamité agricole.

Madame GOUZE dont le soutien constant permet de mesurer le rôle majeur joué par l'assemblée départementale, dans l'aide au financement des équipements de nos communes rurales.

La Subdivision de la DDE de Grenade, avec MM Godillon, Tagliaferro et Labarthe, qui nous conseillent et nous accompagnent dans tous nos projets.

Le Syndicat d'électricité (MM Pello, Nastorg), La DIREN (M Rey), les bureaux d'étude AEPRAG (Melle Juan – M. Marbehan) et DUMONS (M. Séverin) ; La Cité Jardins (M. Rey, Mme Bousquet), l'architecte M. de Marien, Les entreprises AYGOBERE, EUROVIA, OPPIDUM, CONCEPT ECO, CAUSSAT a qui nous devons la conception et l'aménagement paysager du site où nous nous trouvons en ce moment.

Vous voudrez bien m'excuser d'avoir été un peu long, mais ce n'est pas tous les jours qu'un maire a le plaisir de procéder à des inaugurations et ces 3 réalisations symbolisent la volonté forte de la municipalité :

Le droit au travail

Le droit au logement

Le droit aux loisirs

Ces 3 axes sont des axes fondateurs du lien social auquel tous les maires de France sont particulièrement attachés.

CINQUANTE ANS DE MUSIQUE **POUR LE « REVEIL MERVILLOIS »**

8 Mai 2000, date événement pour le « Réveil Mervillois » qui a fêté son cinquantenaire. Né juste après la seconde guerre mondiale, de la volonté de quelques hommes, la batterie fanfare n'a eu de cesse d'acquérir une notoriété de plus en plus grande.

Classée en première division grâce à une participation à de nombreux et prestigieux concours, obtenant une pléiade de premiers prix nationaux, le « Réveil Mervillois » a effectué un parcours remarquable.

Ce lundi 8 Mai 2000, date historique pour cette société, a vu récompenser tous ceux et celles qui ont participé à la vie de la batterie fanfare, de sa création à nos jours. Présents parmi l'assemblée, les anciens qui ont beaucoup donné à cette remarquable société.

Le programme de cette journée, relativement chargée avec la participation de l'harmonie d'Aussonne a été scrupuleusement respecté et exécuté.

Cérémonie religieuse, inauguration d'une nouvelle rue, monuments aux morts, puis ensuite remise des médailles et récompenses au « Réveil Mervillois » et à tous ses membres, par les officiels présents :

Madame GOUZE, vice-président du Conseil Général

Monsieur BENTANAX, Maire et son Conseil Municipal

Monsieur ALBERNY, représentant la fédération musicale de la Haute-Garonne

José SERE, cinquante années de direction musicale, retraça l'historique de la batterie fanfare.

Portant loin et haut les couleurs de notre commune, même au-delà des frontières, cet ensemble fait partie des plus belles pages d'histoires de Merville.

Une organisation remarquable, sous la houlette de Roger PARIS, président en exercice depuis vingt-huit ans, effectuant un lourd travail de préparation pour que la réussite soit au rendez-vous de cette magnifique journée.

La remise des médailles et diplômes, moment émouvant et pathétique pour tous les membres de la batterie fanfare, pour qui ce jour restera gravé dans les mémoires.

La médaille de la commune de Merville, remise par Fernand BENTANAX à Roger PARIS, José SERE, André SIMON, Roger NICODEMO, Léon BEDEL, Robert PARIS vint récompenser 50 années de fidélité au « Réveil Mervillois ».

Une surprise pour Chantal KIENER et Sandrine SALVATGE qui se sont vu remettre par Madame GOUZE la Médaille du Conseil Général pour la représentativité féminine au sein du « Réveil Mervillois ».

Les récompenses et souvenirs sont venus de toute part, Conseil Général, Municipalité, Fédération musicale de France, Comité des Fêtes de Merville.

Après la remise des médailles, le « Réveil Mervillois » associé à l'Harmonie d'Aussonne, ont offert au public nombreux et attentif, un concert commun en interprétant deux morceaux de choix « La marche de la 2^{ème} DB » de W. CLOWEZ et « Sans Peur » de WATELL.

La cérémonie officielle prit fin avec un apéritif offert par la municipalité, où anciens membres et sympathisants se sont retrouvés dans la plus grande convivialité autour du « Réveil Mervillois ».

Le banquet qui suivit, permit aux membres de la batterie fanfare d'honorer José SERE et Roger PARIS, en leur offrant un magnifique souvenir pour toutes ces années de fidélité. Merci à tous ceux qui ont participé à la bonne organisation de cette journée, la Municipalité, l'Harmonie d'Aussonne, qui, grâce à Monsieur SACASAU, Maire d'Aussonne, a rehaussé cette manifestation, les Anciens Combattants de Merville, les Majorettes et la Chorale Paroissiale.

Maintenant, en route vers l'avenir avec, au programme, le Festival de Musique du 25 juin 2000, où se retrouverons dans nos rues les plus belles formations régionales qui s'affronteront dans un concours très ouvert.

Diplômes d'encouragement décernés par le « Réveil Mervillois » :

Sandrine SALVATGE, Benoît SIMION, Sébastien LEBE, Christophe HUILLET, Nicolas SAINT-PAU, Alain CHAUBARD.

Médailles de 10 ans décernées par la Fédération des Sociétés musicales et chorales de la Haute-Garonne :

Chantal KIENER (11 ans d'activité musicale), Eric SALVATGE (10 ans), Christian SALVATGE (10 ans), Hélian GALY (10 ans), Olivier ESPARSEIL (17 ans).

Médailles de 20 ans décernées par la Confédération musicale de France :

Daniel PARIS (26 ans d'activité musicale), René ZAMBON (26 ans), Patrick HUILLET (26 ans), Christian PARIS (26 ans), Manuel CARAVACA (26 ans), Bernard CARAVACA (26 ans), Frédéric HUILLET (26 ans), Fernand HUILLET (26 ans), Paul JACOB (27 ans), Adrien KIENER (23 ans).

Médailles de 30 ans décernées par la Confédération musicale de France :

Elie TOFFANELLO (31 ans d'activité musicale), Pierre TOFFANELLO (37 ans), Gilbert DABRIN (32 ans), Armand DELPECH (32 ans), Claude PERINET (37 ans).

Médailles de 40 ans décernées par la confédération musicale de France :

Gérard SERE (40 ans d'activité musicale), Jacques GAILLAGUET (41 ans), Roger ESPARSEIL (42 ans), Bernard LABEZIN (45 ans), Robert MENUZZO (46 ans), Joseph SCHIESARO (46 ans).

Médailles de 50 ans décernées par la confédération musicale de France :

José SERE (50 ans de Direction), Léon BEDEL (50 ans d'activité musicale), Roger NICODEMO (50 ans), Robert PARIS (50 ans), André SIMON (50 ans), Roger PARIS (50 ans).

Médaille de 50 ans d'activité décernée à la Batterie Fanfare par la Confédération musicale de France.

ECOLE DE MUSIQUE

EXAMENS



Examens de Fin d'Année :

- * Semaine du 5 au 10 Juin 2000 pour les épreuves écrites.
- * Semaine du 12 au 17 Juin 2000 pour les épreuves orales.
- * Les 31 Mai et du 5 au 10 Juin 2000 pour les épreuves instrumentales.



Examens départementaux :

Quelques élèves représenteront notre école de musique les 17 - 20 et 21 Mai 2000

GROUPE VOCAL « EVASION MUSICALE »

Notre groupe a donné deux très beaux concerts le 11 Mars à DAUX et le 31 Mars à St ALBAN. Les progrès réalisés cette année ont hissé notre groupe au tout premier rang et les résultats sont à la hauteur des efforts.

Nous avons eu droit à de très vives félicitations, sans compter les applaudissements et les rappels des publics, enthousiasmés par la qualité du groupe. Les voix jeunes encadrées par nos « anciens » forment un mélange clair et homogène de très bonne qualité.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Fête de fin d'année



Elle aura lieu en 2 parties :

* Le Vendredi 23 Juin 2000 à 21 Heures en l'église de Merville, Concert par les professeurs de Flûte et Piano et par notre Groupe vocal « EVASION MUSICALE » ;

* Le Samedi 24 Juin 2000, à partir de 15 Heures dans la salle polyvalente de Merville.

Nous aurons comme partenaires l'école de danse de nos amis de « TOP FORM », avec qui nous allons essayer de vous faire passer un après midi des plus agréables.

Messa di Gloria de Giacomo PUCCINI

Le Groupe Vocal s'est associé cette année avec 3 autres grandes chorales de la région : « A Croche Chœur » de Pechbonnieu, « Amplitude » de St Jean, « Arpège » d'Aucamville, soit au total plus de 150 choristes pour interpréter la célèbre « Messa di Gloria » de G. PUCCINI, accompagnés par l'orchestre symphonique de « La Cité d'Ingres » de Montauban (50 musiciens professionnels), et avec 3 jeunes solistes de très grand talent de la région.

Ce sont plus de 200 personnes au total qui participent à ce que l'on considère déjà comme un événement musical pour Midi-Pyrénées.

Les concerts auront lieu :

- le 16 Juin 2000 à 21 h en l'église St Jacques de MONTAUBAN,
- le 17 Juin 2000 à 21 h en la basilique St Sernin de TOULOUSE.



Nous aurons l'occasion de revenir sur ces concerts par les affiches et la publicité, mais d'ores et déjà vous pouvez noter et retenir ces rendez-vous exceptionnels.

Le Bureau

LO TEMPS DE LAS CERIÉIRAS

Nos bremparèr longtemps d'aquel més de Mai. Mai, lo més del musquet, de las cerièiras, de las comemoracions, de las fèstas crestianas e civilas, dels ponts e de las dimenjadas que s'acaban pas... En mai d'aquò, a Mervila, ongoan, avèm pas arrestat : lo president del Conselh general, seguit del nòstre deputat e del nòstre conselhèr general, que percorren la comuna a grandas encambadas, de Pè d'Auca a Rambaut, en passar per las ancianas escòlas, la clica que fèsteja los sius cinquanta ans, lo basquèt, las associacions .

Avèm agut de mal a seguir la musica, e tant de fèstas e d'inauguracions, èra a se demandar se lo Ferrand auriá pron de saliva per totes aqueles discorses e se nosautres aurián lo fètge pron solide per resistir a totes aqueles aperitius. E quitament que lo 6, en mai del beure i aguèt lo manjar ! E pr' aquò lo Ferrand a pas interès a nos crebar, que las eleccions se sarran ...

De tot biais, sèm una comuna plan viva, dinamica, e totas las inauguracions e totas las fèstas d'aquel més de Mai, fan plan veser la nòstra bona santat : anèm, Ferrand, pòdes continuar de nos asagar e de nos apasturar, tenguèm pè !

Benlèu, que de totes aqueles eveniments festius d'aquel més de Mai, lo que serà de mercar d'una pèira blanca, del miu vejaire, es l'inauguracion del bòsc de Bailèr.

« Bò, un bòsc, d'unes diràn, n'avèm pron dins la comuna, avèm de que respirar, macarèl, avèm pron d'espandis verds sens aver besonh de desgallar moneda en conariás. En mai, aquèl bosc, es estat jà escagassat, que los aubres los mai bèls son estats tombats, e que de terrencs a bastir l'an plan entemenat. E puèi, anar manjar defòra ambe un ficelon que vos pica, de formigas que vos chapan las cambas, d'ortigas que vos foton lo fuòc al cuol, d'aucèls que vos cagan sul cap o dins l'escudèla, sense parlar d'un delavatz que vos nèga, non, plan mercès ».

Caquelà, aquel bòsc foguèt a una epòca un luòc public, que lo nòstre vilatge s'i trobava, abans que lo Prince negre lo fague cramar, pendent la guèrra de cent ans. La glèisa i demorèt quelques temps de mai, e lo cementèri encara aprèp que la glèisa se mudèt dins lo borg novèl fortificat (qu'èra a la plaça del castèth d'auèi) : la comuna s'es tornada apoderar d'un luòc que auriá pas agut jamai li escapar.

E per se tornar apoderar d'aquel luòc, a las rasigas de la nòstra comunautat, faguerèm una fèsta. Beguerèm e manjerèm, amassa, en un endreit que los nòstres aujòls i avián patit, pregat, viscut.

Dins un autre canton de la comuna s'inaugurava un airal d'activitats : lo trabalh, lo desenvolopament economic, l'avenidor...

Me regaudissi qu'aquel desenvolopament economic se fague sense renegar lo nòstre passat. Me regaudissi tanben que l'economía los afars, la moneda nos fague pas desbrembar la convivéncia, e que, al moment que la prumièra empresa se plante a Pè d'Auca, tot lo vilatge siague convidat a far la fèsta, amassa.

A una epòca que cadun ensaja de viure dins lo siu jardin, aparat dels vesins per de cledas, de sègasses, de canhasses e, de còps que i a, de trapèlas de fuòc, nosautres entemenam un novèl millenari ambe la dubèrtura d'un pargue public, d'un luòc de rescontre.

Regrèti sonque lo nòstre Ferrand, benlèu a cort de saliva, ague pas dins lo siu discors rampelat aquel tròç de memòria, collectiva qu'es lo bòsc de Rambaut.

Comment lire l'occitan ?

o se prononce **ou** : l'ostal = *L'oustal*

ò se prononce **o** : la pòrta = *la porto*

a à la fin des noms, des verbes et des adjectifs se prononce **o** :

la saca = *la saco*, sauf s'il est surmonté d'un accent aigu :

la malautiá = *la malaoutio*.

v se prononce **b** (ou dans notre région **ouè** lorsqu'il est entre deux voyelles) :

La vaca = *la baco* ; aver = *aouèr*

Nh se prononce **gn** : canhàs = *cagnas*.

PRINTEMPS DE LA DECORATION...

A l'occasion du week-end du Printemps de la Décoration les 9, 10, 11 et 12 juin 2000, nous informons d'ores et déjà les Mervillois qu'un grand nombre de personnes est attendu.

Le Vendredi 9 juin à 22 h 00, un spectacle pyrotechnique inaugurera le 2^{ème} Printemps de la Décoration. Les organisateurs invitent les Mervillois à se rendre dans le parc du château afin d'en profiter gratuitement. Des cartes d'invitation sont disponibles au secrétariat de mairie dès aujourd'hui.

Face au succès de la 1^{ère} édition en 1999, avec 16 000 visiteurs, le Printemps de la Décoration s'agrandit.

Plus de 25 000 visiteurs sont attendus cette année.

Ce salon se déroulera dans le cadre merveilleux de notre château : 4 jours non-stop pour conseiller et informer le public.

Cette 2^{ème} édition est placée sous le thème de la découverte, avec comme objectif de promouvoir la décoration sous toutes ses formes :

Scènes authentiques avec des fabricants de meubles, arts de la table, fer forgé, ambiance de jardin, linge de maison, ateliers de poterie...

De ce fait, nous conseillons plus particulièrement aux riverains du centre du village de laisser leur voiture à l'extérieur de leur garage afin d'éviter tout risque de retrouver la porte de ce dernier bloquée par le véhicule d'un visiteur peu scrupuleux. En effet, malgré la présence de tout notre personnel municipal que nous mobiliseront afin d'indiquer aux visiteurs le parking qui leur sera réservé, nous n'écarterons pas un éventuel débordement.

Merci de votre compréhension et très bon week-end !!

RIVAGE - Infos Sociales

VACANCES 2000 - Mode d'emploi

► "Opération 1^{er} départ pour 1500 enfants en Midi-Pyrénées". Cette opération va permettre à des enfants de 6 à 14 ans de partir en colonie pour la 1^{er} fois (sous conditions d'acceptation du dossier).

► L'aide au temps libre - loisirs. Vous pouvez aussi inscrire votre enfant dans un des organismes de vacances, conventionné avec la CAF, séjours de 4 à 50 jours.

► Un dépliant regroupant et expliquant les 2 mesures est à votre disposition à RIVAGE.

ADRESSES SANTE JEUNES 2000

► "Adresses santé jeunes 2000" est destiné à faciliter l'accès aux droits et aux soins des jeunes, en les orientant vers les bons interlocuteurs. Un répertoire regroupant toutes ces informations est à votre disposition à RIVAGE.

► Avoir une couverture sociale, mais aussi savoir à qui s'adresser pour parler de votre santé (au sens large) est important. Pensez-y.

CMU - Couverture Maladie Universelle

► Depuis début janvier la CMU est en place. Si vous avez des questions sur ce sujet pour savoir si vous pouvez y prétendre, vous pouvez me contacter à RIVAGE.

Pour de plus amples renseignements sur ces mesures contactez-moi.

Laurence CASTANO Conseillère ESF

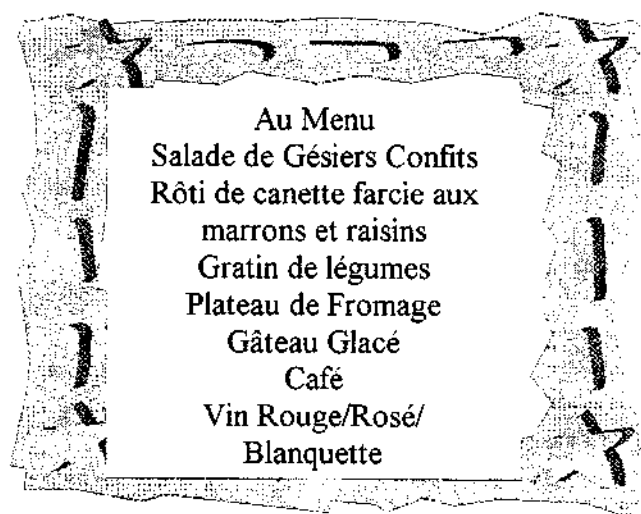
Permanences : Lundi et Mardi matin
 Mercredi après midi
 Vendredi journée.

SIVU RIVAGE : Siège social - rue Emile POUVILLON 31330 MERVILLE

☎ 05.62.13.40.94



A cette occasion, un apéritif suivi d'un repas typiquement régional au Bois de Bayler, seront ouverts à la population mervilloise. Afin de gérer au mieux ces festivités, le Comité de Jumelage demande aux personnes désireuses de se joindre à lui, de bien vouloir confirmer leur venue. L'apéritif sera gratuit, les inscriptions au repas se font auprès de Pascale, au premier étage de la mairie, avant le 19 Juin 2000. Renseignements au 05.62.13.41.17 ou 06.68.87.59.15



Prix du repas Adulte Adhérent: 80 frs
Prix du repas Adulte Non-adhérent: 100 frs

Prix du repas enfant adhérent: 30 frs
Prix du repas enfant non-adhérent: 40 frs

COUPON-REPONSE A RETOURNER A LA MAIRIE AVANT LE 19 JUIN 2000
Tel : 05.62.13.41.17 ou 06.68.87.59.15

- ☐ Participation à l'apéritif et au repas :
 Nombre de personnes : adultes..... Enfant :
- ☐ Participation qu'à l'apéritif :
 Nombre de personnes : adultes..... Enfant :

PROGRAMME DE LA RENCONTRE BERGANTINO - MERVILLE

	MATIN	MIDI	APRES-MIDI	SOIR
<u>VENDREDI</u> <u>23</u> <u>JUIN</u>	-		Accueil à l'autoroute Collation et rafraîchissements à la mairie Accueil dans les familles	Visite du village Visite de Toulouse Et Souper à Toulouse
<u>SAMEDI</u> <u>24</u> <u>JUIN</u>	<u>9h30</u> Rencontre officielle à la Mairie et signature des fiançailles entre Bergantino et Merville	<u>11h15</u> Apéritif au Bois de Bayler Ouvert à la population Repas régional au Bois de Bayler	Gala de Top Form Concert de l'Ecole de Musique	Soirée dans les familles
<u>DIMANCHE</u> <u>25</u> <u>JUIN</u>	<u>10h30</u> Messe italien / français avec la participation de la Chorale paroissiale	Levée des couleurs Européennes, italiennes, françaises à l'occasion du festival régional des batteries-fanfâres Apéritif offert par la municipalité Repas avec les majorettes	Visite du Château de Merville et de son parc Remise des médailles du festival	Cérémonie de départ et verre de l'amitié Retour dans les familles

BASKET MERVILLOIS

Chers Amis,

La saison 1999 - 2000 se termine.

A cette occasion, le bureau a l'honneur de vous convier à l'**Assemblée Générale** qui se tiendra le :

VENDREDI 16 JUIN 2000 à 20 H30

Salle du Foyer du 3^{ème} Age (Face à l'église)

Un compte rendu sportif, financier et moral vous sera présenté lors de cette séance qui sera clôturée par le pot de l'amitié.

En vous espérant nombreuses et nombreux, Amitiés sportives,

LE BUREAU

La saison 1999 - 2000 est aujourd'hui terminée. Toutes nos équipes ont fini leur championnat.

Les classements définitifs sont donc les suivants :

- Les SENIORS FILLES sont classées 2^{ème} de leur poule. Elles montent en catégorie supérieure. Bravo et merci à toutes ces filles ainsi qu'aux deux cadettes qui ont participé à ce résultat ;
- Les CADETTES quant à elles finissent 1^{ère} de leur poule. Nous les en félicitons ;
- Les CADETS eux finissent 4^{ème} sur 7. C'est un bon résultat au vu de l'effectif : la moitié de cette équipe étant des débutants ;
- Les POUSSINS sont classés 4^{ème} sur 5 ;
- Les BENJAMINES quant à elles termineront dans les seize premières régionales puisqu'elles ont participé au TOP 16 et n'ont pas, à l'heure actuelle, encore terminé leur championnat.

FOOTBALL CLUB MERVILLOIS

Le FCM vous annonce son prochain tournoi qui se déroulera le jeudi de l'Ascension 1^{er} juin au stade municipal. Ce tournoi est ouvert aux catégories débutants, poussins, foot à 7, benjamins, foot à 9, et moins de 13, foot à 7.

24 équipes de toute la région seront présentes ce jour-là : Amis, venez nombreux les applaudir .

Pour tous renseignements et inscriptions, prendre contact avec Madame Maryse MENUZZO au 05.62.13.72.70 et Monsieur J-Jacques TOURNIER au 05.61.85.16.46.

Vous trouverez sur place buvette et collations.

Le bureau remercie tous les éducateurs, les dirigeants, les parents pour leur dévouement tout au long de la saison, et les joueurs pour leur comportement exemplaire. Nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine

Le club du FCM fait appel à des volontaires

Educateurs, Entraîneurs et Joueurs Seniors : Venez renforcer, la saison prochaine, une équipe de bénévoles, dynamique et chaleureuse, déjà en place !!

Pour tous renseignements, prendre contact auprès du Président M Pierre AUGUSTE

☎ : 05.61.85.41.99.

BUREAU.

LE

ASSEMBLEE GENERALE

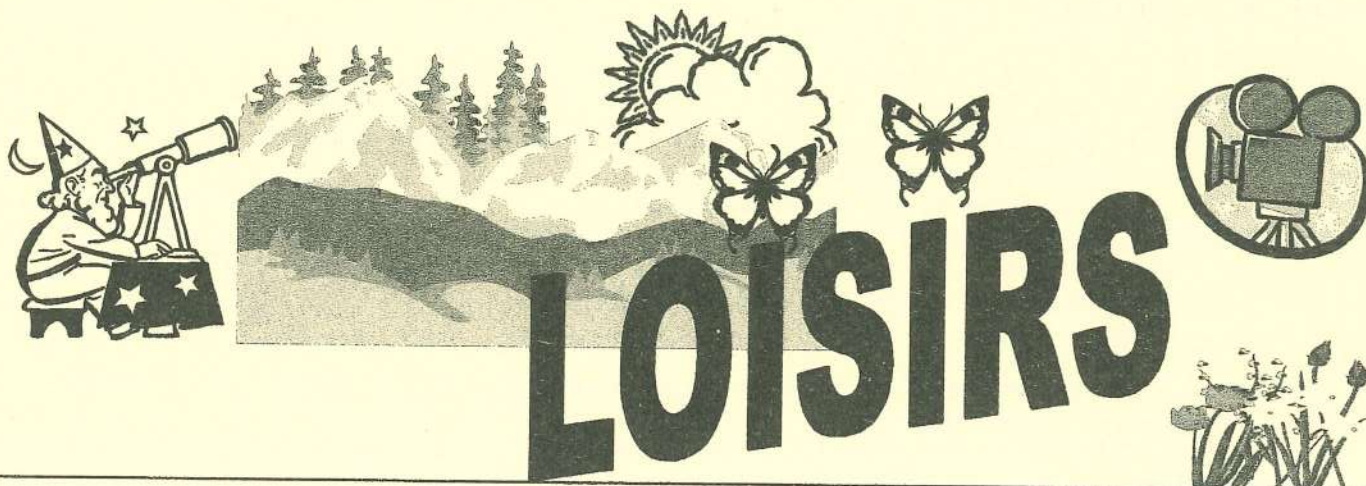
Elle se déroulera le **2 Juillet à 10h00, Salle de la Mairie** et sera suivie d'un repas "Grillade, Sardinade" organisé par le Club.

Tarifs

Adulte	80 FFR
Enfant	40 FFR

Réservations avant le 28 juin 2000 chez

Mr SIMON	05 61 85 00 78
Mr TRECCANI	05 61 85 08 22
Mme MENUZZO	05 62 13 72 70



FOYER RURAL

VIDE-GRENIER DU 7 MAI 2000

Pour cette 5^e édition , qui fut encore une fois réussie , le Foyer Rural tenait à remercier tous les exposants (particuliers) qui participent bien-sûr à cette réussite , ainsi que les artisans et commerçants de Merville qui avaient un stand , le garage Rochis , nouvellement implanté et qui a participé à nos dernières manifestations , ainsi que Mr Francis Maso qui a assuré une partie de la restauration . Nous n'oublions pas l'incontournable clown **Ramuncho** qui devient célèbre au fil des ans auprès de tous les enfants , ainsi qu'une nouvelle venue , la danseuse espagnole **Dolorès** qui a fait son apparition en fin de soirée pour le plus grand plaisir du président du Foyer rural , Robert Bonnafé !!

Il ne vous reste plus qu'à noter la date de la 6^e édition : dimanche 6 Mai 2001 ...

GALA DE DANSE : Vendredi 16 JUIN 2000 (Salle polyvalente 21H)

Comme chaque année, toutes les élèves de Nathalie vont faire profiter de leur talent de danseuse les parents, amis , famille et public , le soir de LEUR gala . Nous sommes chaque fois étonnés de la diversité des styles proposés, de l'originalité des chorégraphies et de la motivation de ces danseuses, des plus petites aux ados ... Alors, ne les ratez pas, elles ont tant de plaisir à danser pour vous ! !

CYCLO-FOLIES : Samedi 17 JUIN 2000 (Pl.de la République à partir de 15H)

Et pour tous ceux qui aiment pédaler et rigoler en même temps ... , les super engins seront de sortie ce jour-là ! Pour les coureurs, c'est l'occasion de se réunir entre amis, par quartier ou par association, pour préparer un engin original en ayant quand même l'occasion de le tester ensuite dans les rues du village. Quant au public, c'est pour lui l'occasion de voir des véhicules qui ne sortent qu'une fois par an et d'admirer les mollets des « pédaleurs » qui, eux aussi, ne sortent souvent qu'une fois par an ! ! Sportivement, les gagnants de l'année dernière, Mrs Paul Jacob, Roger Nicodemo , Christian Salvage et Joseph Schiezero , sur le bolide « La grande boucle » , remettront leur trophée en jeu . Avis aux amateurs ...

Une franche partie de rigolade et de convivialité puisqu'un **apéritif sera offert** après la course à tout le monde (après l'effort, le - - -) , et que chacun pourra également **se restaurer sur place** avant de terminer par une **soirée dansante** (gratuite). Alors tous à vos vélos et à vos appareils photos !! (Rens . : 05-61-85-08-86)

ECHOS DES SOIREES THEÂTRE (Compagnies professionnelles)

Hilarant, désopilant, irrésistible ... les qualificatifs n'ont pas manqué pour définir cette comédie « Ma sœur est un chic type » de Pierre Palmade , par la Rosroy'Cie (venue de Perpignan) , qui a eu lieu à la salle polyvalente devant un public conquis à la cause du rire !

Puis ce fut sous 2 chapiteaux que l'AGIT nous a regalé de « Jacques et son maître » de Milan Kundera , soirée formidable pour les amateurs de théâtre et d'originalité , car c'est un spectacle d'une grande qualité que nous avons eu la chance de recevoir à Merville . Il est seulement dommage qu'il y ait eu plus de public de « l'extérieur » (certains venant de loin) que de Mervillois !

LE COMITE DES FETES DE MERVILLE

VOUS PRESENTE

LES JEUX INTER VILLAGES 2000 !!

Ces jeux, réunissant les communes de Merville, Mondonville, Beuzelle et Seilh, se dérouleront cette année, à Mondonville le

Dimanche 18 JUIN à 15 h.

Jeunes (+de 16 ans) et moins jeunes pourront découvrir ou redécouvrir le tir à la corde mixte, ou encore le « fishing Ball » et pourront savourer leur victoire, pour les plus performants, avec la remise des prix à 18 h, ou bien, pour les moins chanceux, se restaurer en prenant l'apéritif.

Voici la liste complète des jeux qui vous seront proposés une ou plusieurs fois:

- « Y a quelqu'un »
- Le Tir à la corde mixte
- « Hep ! Garçon ! »
- « Le Fishing Ball »
- L'omelette poêlée
- Le Bouquet final
- Les jeux des Maires

Bonne chance à tous, et amusez-vous bien !!

RECETTE DE NOS GRANDS MERES à repas convivial, recette familiale

RECETTE N ° 30 SOUFFLE D'ASPERGES

INGREDIENTS :

18 asperges cuites
2 cuillères à soupe de farine
1 verre de lait écrémé
8 blancs d'œufs

PREPARATION : 10mn

Allumez le four (220° th 7). Egouttez les asperges et coupez-les en très petits morceaux..

Mettez-les dans une jatte. Saupoudrez-les de farine en les enrobant largement.

Ajoutez le lait et les blancs d'œufs en neige ferme.

Versez dans un moule à soufflé anti-adhésif. Ne beurrez pas le moule, mais versez directement la préparation jusqu'au bord.

Glissez le moule dans le four préchauffé et laissez cuire pendant 5 mn. Puis baissez la

température :200° th 6 , jusqu'à ce que le soufflé soit monté (environ 15-20mn). Servez sans attendre.

Bon appétit ! ...

LAZZI THEATRE

Depuis 1998, le siège social du Lazzi Théâtre se situe à la Mairie de Merville et concrétise ainsi le travail de partenariat entre notre compagnie et la commune qui l'héberge depuis plusieurs années.

-Création d'ateliers adultes de théâtre amateur et de spectacles depuis 1996 ;

-Participation à la programmation de spectacles professionnels depuis 1997.

Dernièrement, sur proposition du Conseil Municipal de jeunes, Merville a décidé de se jumeler avec Bergantino, commune italienne de la région vénitienne.

Or, le Lazzi Théâtre, qui situe l'action de sa prochaine création à Venise, effectue actuellement des démarches en vue d'échanges culturels entre les deux communes.

A ce sujet, une rencontre aura lieu entre notre compagnie et la Mairesse de Bergantino avant l'été 2000.

A l'ordre du jour :

-Projet de diffuser la nouvelle création du Lazzi Théâtre à Bergantino et dans les alentours.

-Volonté d'y associer l'atelier amateur de Merville, ainsi que les autres composantes culturelles qui le souhaitent,

-Désir de recevoir en échange les représentants et acteurs culturels de Bergantino sur la commune de Merville.

La technique utilisée par le Lazzi Théâtre, la Commedia dell'Arte ainsi que les interventions de Carlo Boso, metteur en scène italien (ex Piccolo Teatro de Milan), peuvent favoriser ce rapprochement.

Pascale Rampazzo, correspondante de la « Dépêche du Midi » à Merville et le Conseil Municipal des Jeunes ainsi que le Comité de Pilotage sont à l'initiative de ce projet et pourront permettre également de médiatiser ces échanges et autres actions de terrain.

D'autres projets (stages, festivals) peuvent naître de ce jumelage à venir. Un comité de jumelage a vu le jour à cet effet et le Lazzi Théâtre a décidé d'y participer et d'y adhérer.

Le Lazzi Théâtre
Assoc. Loi 1901
Mairie de Merville
31330
Tel : 05.61.85.21.34

FOYER RURAL

FESTIVAL THEATRE AMATEUR : 10-11-12 JUIN 2000

La pratique du Théâtre amateur étant très importante en Haute-Garonne, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 31 a choisi le F.R de Merville pour organiser la 2^e édition des « **Rencontres départementales de Théâtre amateur** », car il y a ici une forte dynamique entre les différents partenaires (Foyer Rural, Bibliothèque, Municipalité ...) pour développer une véritable action culturelle et offrir des spectacles de qualité en milieu rural.
Emotion, drame, chuchotement, comédie, impros, poésie, rire ...tout sera là !

Des troupes de théâtre venant de tout le département vont donc venir jouer ici, sous chapiteau pendant 3 jours. Voici un aperçu du programme :

Samedi 10 Juin : 21H **SPECIAL CAFE-THEATRE** (Azas + Marignac)
Toute une soirée de sketches, en alternance avec de la musique.

Dimanche 11 Juin : Après-midi La troupe des ENFANTS de MERVILLE

+ Aureville
+ Nailloux
+ Clarac

: 21 H **SPECIAL IMPROS** (avec la Ligue Universitaire d'Improvisation)
C'est le public qui choisit le thème et le ton de ce qu'il a envie
De voir et d'entendre (petits papiers distribués à l'entrée puis
Tirés au sort) . Aux comédiens de s'en sortir !!

Lundi 12 Juin : Après-midi Croix-Daurade
+ Cambernard
+ La troupe des ADULTES DE MERVILLE, en clôture!

Les différents spectacles seront proposés à un tarif minime (forfaits pour l'après-midi ou la soirée) avec une réduction pour les adhérents du Foyer Rural .

Le programme complet et détaillé de ce week-end de Pentecôte sera disponible chez les commerçants, à la Mairie et bien-sûr à la Bibliothèque où vous pourrez avoir toutes les précisions désirées (: 05-62-13-41-12) .

Il y aura aussi **possibilité de se désaltérer et de se restaurer sur place** avec le «BUS 94» bien connu maintenant, pendant tout le week-end.

Alors...n'hésitez pas à venir applaudir tous ces grands comédiens !!!

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Comme chaque semestre, la Bibliothèque va renouveler une partie de son fond de livres, environ 1000 ouvrages prêtés par le Médiathèque départementale, **le 30 Juin.**

Si vous désirez certains titres en particulier, n'hésitez pas à venir les demander avant cette date pour que nous puissions les ramener en priorité s'ils sont disponibles.

Pensez à vos lectures de vacances !!